

L'organicisme social dans la pensée sociale du 19^e siècle et du début du 20^e siècle en France et en Allemagne

Travail exécuté dans le cadre de la bourse d'initiation à la recherche au
collégial de la Société des fonds de recherche du Québec.

Par : Médéric Foucher

Le sujet de cette recherche prend place dans le contexte de l'Europe de la fin du 19^e siècle et du tout début du 20^e siècle. Ce contexte précis de l'histoire des idées en est un de grandes remises en question politiques et sociales.

En France, certains penseurs et intellectuels tentent de créer une nouvelle discipline scientifique dont l'objet d'étude serait la société elle-même¹. Pourtant, le concept même de sociologie, étudiant la société comme objet, est vivement contesté à l'époque étant donné la difficulté de définir de manière objective ce qu'est l'objet social ainsi que l'indécidabilité des grands changements théoriques de la discipline. La sociologie comme discipline présente alors la difficulté, voire l'impossibilité de déterminer une seule approche théorique sociologique des changements de société comme étant le plus approprié ou le plus vrai pour un contexte précis. Cette situation laissant place à une concurrence des perspectives sociologiques d'analyse des faits sociaux,

¹ Barberis, Daniella S., *In search of an object: organicist sociology and the reality of society in "fin-de-siècle" France*, SAGE publications, Londres, 2003, 22 p.

chacune ayant ses propres avantages et limites². La sociologie française de cette période se penche d'ailleurs sur des enjeux tels que l'avènement des masses, les réformes institutionnelles, l'idéologie républicaine libérale et nationale ou la revendication d'une justice sociale.³

Du côté de l'Allemagne, les enjeux penchent du côté de l'apparition du libéralisme économique et du capitalisme, de l'avènement du nationalisme et du développement économique de la région du centre de l'Europe. S'ajoute l'important débat entre rationalisme et romantisme qui est au cœur des réflexions des penseurs politiques et sociaux de l'époque.

Ces deux derniers paragraphes permettent de comprendre le contexte social et historique dans lequel l'idée de l'organicisme social, sujet de cette recherche, a pu se développer dans les courants sociopolitiques européens de l'époque.

Organicisme et organicisme social

L'organicisme regroupe un ensemble de modèles et d'idées ayant comme but de faire une analogie entre la réalité des sociétés humaines et la réalité des organismes biologiques. Cependant, cette définition s'avère très large et très abstraite puisque les manières de comparer ces deux réalités sont très variées. Chaque penseur peut utiliser cette comparaison pour des raisons différentes, avec des angles différents, dans des domaines différents, dans des contextes sociaux différents et en comparant différentes parties de la société à différentes entités de la réalité biologique. Par

² FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

³ Ibid

exemple, alors qu'un penseur comparera l'interdépendance des états dans l'économie comme étant similaire au fonctionnement des organes dans le corps humain, un autre comparera le rapport des humains à leur société avec le rapport des cellules à l'organisme animal, les deux analogies étant similaires, mais témoignant d'idées ayant peu à voir entre elles. Durant l'histoire, des penseurs aussi variés que Platon, Aristote, Ésope, Hobbes ou Comte ont articulé des idées entrant dans cette définition mais dans leur contexte respectif et dans des situations complètement différentes⁴.

Ce que nous nommerons l'*organicisme social*, dont il sera question dans cette recherche dans le contexte de l'Europe du 19^e siècle et du tout début du 20^e siècle, se définit comme un organicisme utilisé dans le contexte de la pensée sociale et des modèles qui y sont reliés. L'organicisme social de cette époque concerne plus précisément le rapport corps-société (entre le fonctionnement du corps humain et la société même). Une idée commune de cette époque stipule qu'à cause des avancées faites en biologie, on aurait délaissé un modèle mécanique au profit d'un modèle organique. Dans ce dernier modèle, les sociétés seraient des totalités dans lesquelles les intérêts individuels seraient peu considérés, mais cette idée est fausse. En réalité, l'organicisme, surtout en France, serait plutôt centré autour de l'*organisation*, d'inspiration biologique, organisation que l'on pourrait définir par *le fait d'un concours ou d'un ajustement harmonieux des parties d'un tout*. Ces penseurs veulent donc concevoir la société selon ces organisations dont les faits sociaux seraient le niveau le plus élevé et spécial⁵.

⁴ Guillo, Dominique, *La sociologie d'inspiration biologique au XIX siècle : Une science de l'organisation sociale*, Revue française de sociologie, 2000, 36p.

⁵ Ibid

Nous en venons au sujet de cette recherche, soit la présentation de modèles organicistes influents de penseurs français, soit Émile Durkheim, Gabriel Tarde et Alfred Fouillée, ainsi que des penseurs allemands, soit Otto Friedrich Von Gierke, Albert E. F. Schaffle et Ferdinand Tönnies, afin d'identifier des ressemblances et dissemblances entre ces modèles selon le pays d'appartenance des penseurs.

L'objectif de cette recherche est donc d'analyser la pensée sociale organique de certains intellectuels français et allemands afin de voir si des caractéristiques communes peuvent être constatées chez ces derniers selon leur territoire d'appartenance et pour également mieux souligner leurs différences.

L'organicisme social chez les penseurs français

Comme décrit plus tôt, le paysage des sciences humaines en France de 1870 à 1900 est caractérisé par le débat sur la viabilité scientifique d'une science étudiant la société étant donné la difficulté de définir celle-ci comme une entité, un objet d'étude cohérent, malgré les nombreuses tentatives de certains penseurs de fonder la discipline. Dans ce contexte, beaucoup de ceux qui promouvaient l'idée des sciences sociales ont utilisé la comparaison organiciste afin d'étayer leur modèle dans le but de définir de manière plus objective l'objet social, donnant à l'idée organiciste un rôle dans la création de la sociologie comme discipline scientifique⁶.

Voyons trois des modèles organicistes, celui de Durkheim, de Tarde et de Fouillée, qui ont tous été influencés par les travaux d'Herbert Spencer, qui a formulé une de plus influentes théories que

⁶ Barberis, Daniella S., *In search of an object: organicist sociology and the reality of society in "fin-de-siècle" France*, SAGE publications, Londres, 2003, 22 p.

l'on pourrait qualifier d'organicisme social. Dans un article qu'il fait paraître en 1860 et intitulé « l'organisme social », Spencer fait l'état des ressemblances et des différences entre les sociétés et organismes au niveau de leur organisation et de leur développement. Les sociétés seraient, tout comme les organismes biologiques, composés d'être vivants, ici des individus mutuellement dépendants. Les organismes, tout comme les sociétés, évoluent vers un état toujours plus différencié structurellement et dont les parties ont des fonctions toujours plus spécialisées. Pour lui, les lois fondamentales régissant l'organisation et le développement sont donc les mêmes pour les phénomènes sociaux que les phénomènes biologiques⁷.

Émile Durkheim

Chez Durkheim, la comparaison entre la société et les organismes vivants est effectuée afin de permettre une meilleure conception de son modèle sociologique. En effet, ce dernier, afin de justifier la validité de la sociologie comme discipline scientifique, adopte le modèle holiste, qui soutient « l'hétérogénéité du tout à l'égard des parties élémentaires », c'est-à-dire que la société, en tant que tout, possède des caractéristiques différentes de celles de ces parties individuelles, et ne peuvent par conséquent pas être déduites des caractéristiques des individus la composant⁸. Les faits sociaux auraient donc leur existence propre, dont les caractéristiques sont indépendantes et extérieures face aux manifestations individuelles.

⁷ D'Hombres, Emmanuel, *Une « société d'individus » : généalogie de la problématique de l'intégration*, Université Lumière – Lyon II, 9 Avril 2004, 419 p.

⁸ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

La sociologie ne se préoccupe donc pas des psychés individuelles, prétention de la psychologie, mais de la psyché collective⁹.

Dans le contexte de ce modèle, Durkheim utilise la métaphore de la cellule vivante, qui est composée de molécules non vivantes, afin de mieux justifier son modèle holiste qui perçoit la société, comme étant, tout comme la cellule, un tout possédant des caractéristiques distinctes que la somme des parties la composant, de même que pour les représentations humaines, qui sont un tout de nature différente que les influx nerveux les composant qui sont un système de cellules complexes¹⁰. Une autre comparaison qui illustre particulièrement bien le concept de caractère propre des phénomènes sociaux est la comparaison entre phénomènes collectifs et synthèse chimique qui démontre que la synthèse des éléments transforme les éléments qui la composent, tout comme les faits sociaux qui transforment les individus au niveau individuel, mettant en évidence comment la société transforme l'individu¹¹. Il faut cependant considérer que ces comparaisons n'ont pas de prétention scientifique, mais uniquement euristique et servent donc à concevoir plus facilement le modèle holiste.

La vision de Durkheim met donc finalement l'accent sur le caractère distinct qu'a la société par rapport aux parties la composant, en faisant une chose, un objet qui a le pouvoir de transformer ses parties, soient les individus, ce que Durkheim compare avec le fonctionnement des organismes

⁹ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

¹⁰ Ibid

¹¹ Ibid

biologiques et les synthèses chimiques qui semblent avoir des propriétés semblables à certains niveaux.

Gabriel Tarde

Tarde, en opposition au modèle holiste de Durkheim, propose quant à lui un modèle basé sur l'imitation, l'innovation et les interactions sociales pour expliquer les faits sociaux. Ceux-ci proviendraient alors de la somme des actions individuelles plutôt que d'un hypothétique objet social formant un tout aux propriétés différentes de celles des parties qui la composent¹². Croyant que les langues, codes, monuments, croyances et cultures sont des fonctions des individus, il soutient que le fait social a un caractère imitatif. Pour lui, la vie sociale est basée fondamentalement sur l'exemple d'acteurs sociaux (tels que des inventeurs, innovateurs, personnages historiques, artistes, personnages influents, parents, etc.) qui ont alors une fonction d'influence sur les faits sociaux. La vie sociale se compose donc de « rayonnements imitatifs » qui pour lui peuvent s'entrecroiser et interférer, comme dans le cas de technologies en compétitions ou de mode vestimentaire de deux groupes qui semblent opposés. Dans ce modèle, la synthèse de la société provient plutôt de suggestion et de contagion sociale, donc de la nature plutôt que d'un contrat social, qui lui viendrait de l'humain, elle serait donc d'origine naturelle¹³.

¹² FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

¹³ Ibid

Dans le modèle tardien, les changements sociaux seraient dus à une multitude de changements microscopiques, des mutations qui, ensemble, mèneraient à des changements majeurs au fil de changements mineurs. C'est par exemple le cas des langues ou des cultures qui, au fil de légères permutations, subiraient des changements. Par exemple, une prononciation divergente de plus en plus utilisée permettrait un changement plus influent, comme le cas d'une expression régionale qui deviendrait communément utilisée au sein d'un territoire¹⁴.

Cette dynamique complexe résulte en une comparaison organiciste. Puisque la dynamique des faits sociaux se traduit par les interactions des individus qui s'entre possèdent, agissent différemment, s'imitent, se regroupent et transforment leur groupe, la société serait donc un amas d'une multitude d'organismes complexes qui la forment dans leur variété, s'éloignant de la comparaison organique habituelle par laquelle on compare l'organisme à la société. Ici, ce sont les organismes variés par leurs différences culturelles qui permettent l'émergence et l'évolution de cette société¹⁵.

Ce sont au final les dynamiques d'influences comparables au mimétisme dans les sociétés humaines entre les différents individus qui la composent qui permettraient de percevoir la société comme un regroupement d'organismes distincts et complexes.

¹⁴FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

¹⁵ Ibid

Alfred Fouillée

Le modèle de Fouillée est basé sur l'idée de pouvoir déterminant des forces psychiques que l'on pourrait définir comme étant l'idée selon laquelle les représentations actives ont le pouvoir de provoquer des changements sociaux réels¹⁶. L'originalité de la pensée de Fouillée résiderait dans la métaphore juridique du contrat social avec la métaphore biologique de l'organisme vivant de sorte qu'il les utilise toutes deux afin qu'elles soient complémentaires¹⁷.

La métaphore organique de Fouillée est justifiée par le fait que les organismes, tout comme les sociétés, ont des parties qui interagissent et ont une finalité réciproque. Cependant, la société a beaucoup plus de possibilités puisque chaque unité la composant a conscience d'exister et a un libre arbitre, alors qu'un organisme animal n'aurait une conscience que dans le tout, comme l'humain dont seul le tout sait qu'il existe. Selon lui, la société n'a pas de conscience supérieure, comme l'avancait Durkheim et elle n'est que le théâtre des représentations collectives, ne faisant pas de la société un être à part des humains la composant. Les faits sociaux sont alors pour lui que le prolongement des interactions psychiques de la vie sociale, la société n'agissant qu'à partir des actes individuels¹⁸.

¹⁶ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

¹⁷ Ibid

¹⁸ Ibid

L'organisme social est plus malléable que l'organisme biologique puisque les parties la composant sont bien plus complexes et puisque ses actions dépendent des actions de ses parties, soient les humains, qui agissent eux-mêmes non pas selon des fonctions biologiques définies comme les cellules mais à partir de leur psyché, qui diffère selon chaque individu¹⁹.

Selon Fouillée, le fait que les humains acceptent les bénéfices de la société au prix de ses conditions, d'y consentir, les place dans un *contrat implicite*, ne reposant pas sur des obligations libres comme dans les contrats entre deux parties, comme dans le droit civil, mais bien sur des obligations communes et nécessaires pensées et ressenties comme telles, les lois, rationnelles et universelles²⁰. À l'interdépendance naturelle entre les humains s'ajoute une solidarité volontaire. Puisque l'individu profite dès sa naissance des avantages de la société et du legs des générations précédentes de celle-ci, nous avons le devoir moral d'apporter à celle-ci et aux générations futures l'équivalent de ce que nous avons reçu grâce aux efforts des autres. Cette dette prend alors la forme d'une validation rationnelle de l'organicité du social²¹.

Finalement, l'organicisme chez Fouillée se caractérise par la conjugaison de la métaphore contractuelle et organique, créant un modèle qui pourrait sembler contradictoire mais duquel résulterait une symbiose complémentaire.

¹⁹ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

²⁰ Ibid

²¹ Ibid

L'organicisme social chez les penseurs allemands

L'Allemagne du 19^e siècle, dans laquelle se situent les trois penseurs de cette section, est en proie à de grands changements de sociétés qui ne manqueront pas d'influencer grandement les grands courants de pensée et les idées de l'époque. C'est dans le contexte des débats de société sur l'avènement du nationalisme, l'arrivée progressive du capitalisme et du libéralisme économique en Europe centrale ou de la concurrence entre le romantisme et le rationalisme des Lumières que les trois penseurs dont il sera question ici, soit Otto Friendrick Von Gerke, Albert E. F. Schaffle et Ferdinand Tönnies vont faire appel à la comparaison organiciste dans leur modèles et prises de position sur les différents sujets de société de ce siècle, utilisant cette idée de manière novatrice pour faire avancer le débat.

Otto Friendrick Von Gierke

Von Gierke, historien du droit allemand est souvent cité comme chef de file de la tendance organiciste, bien qu'il se distance de certains aspects des autres modèles organicistes²².

Il s'intéresse à la nature des liens qui unissent les individus au sein d'une même société, s'opposant ainsi au courant mécaniste découlant de la tradition individualiste qui considère que c'est avant

²² Baume, Sandrine, *Penser l' « état organique »*. *Enjeux critiques d'une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

tout par la volonté individuelle que l'état se construit, ces volontés étant perçues comme presque autonomes l'une par rapport aux autres²³.

Von Gierke articule ainsi l'idée selon laquelle le tout constitue une communauté politique plus grande que la somme des parties, des individus qui la composent selon une analogie en deux relations. Il compare la relation des organes aux organismes, dans un rapport de dépendance physique, à la relation qui unit les individus à l'état, dans un rapport cette fois-ci de nature psychique. Selon cette idée, l'organe est donc à l'organisme ce que l'individu est à l'état, la différence étant dans la nature de la relation qui diffère puisque la première est physique et la seconde psychique²⁴. L'unité de la communauté, bien réelle, se révélerait alors le mieux dans la régulation des comportements individuels, en conformité avec l'harmonie de l'ensemble²⁵.

On retrouve dans le modèle de Von Gierke l'idée que l'état a une valeur en soi. De plus, les intérêts de cet état diffèreraient de ceux des individus la composant et sa préservation s'imposerait donc aux individus dont le destin lui est lié²⁶.

Il est important de souligner que Gierke plaiderait lui-même en faveur d'une utilisation raisonnée de l'analogie organiciste qui ne doit, selon lui, pas être vue autrement que comme un instrument heuristique. Il se montre d'ailleurs lui-même prudent vis-à-vis de cette comparaison et dénonce les excès ayant conduit l'analogie organiciste à perdre sa crédibilité, telles que les théories

²³ Baume, Sandrine, *Penser l' « état organique »*. *Enjeux critiques d'une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

²⁴ Ibid

²⁵ Ibid

²⁶ Ibid

anthropomorphiques, qui ne distinguent pas les natures différentes des relations qui unissent, d'une part, organe-organisme et, d'autre part, individu-état (ou communauté), que nous avons précédemment identifiées comme étant physique pour la première et psychique pour la seconde²⁷, le fait de ne pas les distinguer menant à un non-sens complet.

Albert E. F. Schäffle

Chez Albert Schäffle, sociologue et économiste politique allemand, on peut constater l'organicisme social à travers sa théorie de la *Mitteleuropa*.

L'Allemagne vit de grands changements durant la vie de Schäffle. La société est encore dirigée par la monarchie absolue et la bureaucratie, le pouvoir étendu de l'aristocratie et la hiérarchie sociale. Schäffle a vécu durant la révolution de 1848 qui offrait des vues nationalistes et libérales au milieu intellectuel allemand. Il a pu observer la croissance économique en Allemagne et les débuts du capitalisme moderne après 1850 avant d'être témoin de la création de l'empire allemand, plaçant l'Allemagne comme une des grandes puissances industrielles européennes à l'arrivée du 20^e siècle²⁸.

²⁷ Baume, Sandrine, *Penser l' « état organique »*. *Enjeux critiques d'une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

²⁸ Gentry, Robert Joseph, *MITTELEUROPA AND ORGANIC SOCIETY IN THE WORK OF ALBERT E. F. SCHAFFLE, 1848 – 1871*, Rice University, 1972, 327 p.

Bien que Schäffle ait défendu l'expansion économique de l'Allemagne, il voyait le libéralisme et le nationalisme comme désuets pour transformer la société allemande, bien qu'il partageait l'aversion contre l'absolutisme et la bureaucratie de libéraux, il croyait que les principes libéraux et nationalistes ne mèneraient pas à une atmosphère d'harmonie sociale et nationale. Pour lui, la société organique et les institutions corporatives seraient la seule alternative au chaos social et politique en Europe centrale²⁹.

Nous en venons donc au concept de *Mitteleuropa* qui signifie « Europe centrale » lorsqu'on le traduit en français. Ce projet, qu'appuyait Schäffle, consistait en une zone de coopération économique et politique entre les états d'Europe centrale consistant, par exemple, en une union douanière, en une coordination économique permettant de renforcer la compétition face aux autres puissances économiques européennes et mondiales. Pour Schäffle, l'interdépendance économique est ce qui permettrait une stabilité politique et sociale dans la région de l'Europe centrale, amenant des avantages mutuels que les autres approches plus nationalistes ou impérialistes ne pourraient amener. Ainsi, les intérêts de l'Allemagne au niveau économique seraient mieux servis par un tel modèle que par un modèle compact d'état national³⁰.

Bien que Schäffle a défendu l'expansion économique de l'Allemagne, il voyait le libéralisme et le nationalisme comme désuets pour transformer la société allemande même s'il partageait l'aversion contre l'absolutisme et la bureaucratie de libéraux, il croyait que les principes libéraux et

²⁹ Gentry, Robert Joseph, *MITTELEUROPA AND ORGANIC SOCIETY IN THE WORK OF ALBERT E. F. SCHAFFLE, 1848 – 1871*, Rice University, 1972, 327 p.

³⁰ Ibid

nationalistes ne mèneraient pas à une atmosphère d'harmonie sociale et nationale. Pour lui, la société organique et les institutions corporatives seraient la seule alternative au chaos social et politique en Europe centrale³¹.

Ce modèle mènera Schäffle à articuler une pensée sociale organique par la comparaison entre l'interdépendance des états de la *Mitteleuropa* et l'interdépendance des organes de l'organisme. En effet, pour lui, l'interdépendance qui est nécessaire à toute organisation sociale est la clé de l'ordre et de la stabilité, ce qui démontrerait pourquoi le fait de créer la *Mitteleuropa* serait plus bénéfique à l'Allemagne que le renfermement économique. Pour lui, plus l'interdépendance entre les parties est grande, plus cela sera bénéfique pour le tout, ce qui serait comparable à la situation d'un organisme animal dans lequel l'interdépendance des organes amène une plus grande efficacité de ceux-ci, ce qui est bénéfice pour le tout, l'individu³².

En définitive, l'organicisme chez Albert E. F. Schäffle se traduit par la comparaison entre l'interdépendance qu'ont les organes au sein de l'organisme et celle des nations dans une économie qu'il utilise pour illustrer et étayer son concept de *Mitteleuropa* et la justifier.

³¹ Gentry, Robert Joseph, *MITTELEUROPA AND ORGANIC SOCIETY IN THE WORK OF ALBERT E. F. SCHAFFLE, 1848 – 1871*, Rice University, 1972, 327 p.

³² Ibid

Ferdinant Tonnies

C'est dans l'œuvre nommée *Gemeinschaft und Gesellschaft* (communauté et société) du philosophe et sociologue allemand Ferdinand Tonnies, un ouvrage fondateur des sciences sociales, que Tonnies tente de faire la synthèse de deux mouvements de l'histoire des idées qui s'opposaient grandement à cette époque, le rationalisme et le romantisme³³.

Tonnies associe la vision organique de la société comme associée au romantisme, donc un produit du 19^e siècle et il la perçoit comme voulant confronter la vision mécanique (ou atomiste) de la société, qui était mise en avant par les Lumières, eux-mêmes associés au rationalisme³⁴.

Une opposition claire entre les deux mouvements se dessine alors à plusieurs niveaux. Pour Tonnies, l'organicisme se définit en opposition au rationalisme, dans le contexte du romantisme allemand. Il craint l'hégémonie du rationalisme légal sur le droit organique, celui de la société sur la communauté. Le droit organique est perçu par ce dernier comme étant le droit qui émerge naturellement et de manière naturelle des traditions, coutumes et pratiques d'une communauté. Par

³³ Bond, Niall, *Ferdinand Tonnies's Romanticism*, The European Legacy, 16:4, 487-504, 2011, 19 p.

³⁴ Ibid

conséquent, une justification d'exister transcenderait le droit établi rationnellement³⁵ en regard duquel lequel le droit rationnel ne devrait pas avoir l'hégémonie.

On comprend alors que pour Tonnies, l'organicisme social est la manière dont se forme et évolue naturellement la société au fil du temps, par le façonnement des coutumes, des traditions et de la culture, en opposition à une société qui se serait formée sur la base d'un idéal rationnel, qui serait pensé comme tel et dans lequel l'humain est perçu, conformément à la vision mécaniste, tel qu'une pièce d'une machine dans laquelle on négligerait son individualité.

La métaphore organiciste chez Tonnies se situe donc au niveau de la formation de la société qui serait comparable à celle d'un écosystème naturel en opposition à la vision rationaliste pour laquelle l'humain, par sa rationalité, devrait façonner le monde de manière ingénieuse, comme une machine, afin de le rendre le plus parfait possible, ce qui pour Tonnies et les romantistes n'est pas la voie favorable à suivre³⁶.

Analyse et réflexion

Dans cette section, on tentera de chercher ce qui unit et sépare les différents penseurs abordés dans cette recherche, pour être plus précis, nous tenterons de voir s'il existe des points qui unissent les

³⁵ Bond, Niall, *Ferdinand Tonnies's Romanticism*, The European Legacy, 16:4, 487-504, 2011, 19 p.

³⁶ Ibid

modèles et idées organicistes des penseurs d'un même pays pour déterminer si les modèles organicistes de France ou d'Allemagne possèdent telle ou telle caractéristique propre. Cela permettra d'observer comment les idées en vogue dans les milieux intellectuels de ces deux nations ont pu influencer les modèles des six penseurs.

Solidarité sociale dans l'organicisme français

Chez les trois penseurs français abordés plus tôt dans cette recherche, soit Durkheim, Tarde et Fouillée, il est possible d'observer une certaine tendance idéologie penchant du côté d'une doctrine solidariste, de la valorisation du tout et de l'intérêt de la totalité au détriment des intérêts de l'individualité des parties, ce qui semble inspiré des courants humanistes des Lumières qui ont influencé l'Europe durant cette époque.

En effet, du côté de Durkheim, le modèle holiste, qui considère que le tout obéi à des caractéristiques distinctes de celles de la somme des parties élémentaires nous démontrerait que la sociologie se préoccupe de la psyché collective.

Dans ce modèle holiste, Émile Durkheim justifie donc des actes tels que le sacrifice d'un individu pour le bien commun³⁷, que ce soit par le sacrifice de sa vie, par exemple à la guerre pour protéger

³⁷ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

les intérêts de sa société, sa collectivité, ou simplement par le simple de faire passer les intérêts de la société avant les siens. De ce fait, le modèle holiste met l'accent sur une certaine grandeur morale et spirituelle de la société, une sorte de supériorité hiérarchique face au simple individu et qui en fait donc un modèle semblant plutôt axé sur la solidarité sociale.

Pour ce qui est du modèle de Gabriel Tarde, en opposition avec le modèle de Durkheim mais qui n'en est pas moins axé sur la solidarité sociale, il propose un modèle basé sur l'imitation, l'innovation et les interactions sociales pour expliquer les faits sociaux, qui proviendraient alors de la somme des actions individuelles plutôt que d'un hypothétique objet social formant un tout aux propriétés différentes que celles des parties qui la composent, les grands changements sociaux étant en fait le résultat d'un nombre incalculable de mutations culturelles provenant d'un nombre égal d'individus³⁸.

Ce modèle de contagion sociale permettant le progrès de la société dépend donc très fortement de l'ensemble des individus de la société afin de la faire progresser, ce qui témoigne de l'absolue nécessité de la solidarité sociale dans l'évolution de toute société selon le modèle tardien.

En poursuivant, pour le modèle d'Alfred Fouillée, on peut observer la solidarité sociale dans sa théorie contractuelle unie à la métaphore biologique afin qu'elles se complètent.

³⁸ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

Pour rappel, Fouillée considère que les sociétés, tout comme les organismes, sont composées de parties qui interagissent entre elles dans un *rapport de finalité réciproque*³⁹. Cependant, par son concept de pouvoir déterminant des forces psychiques, Fouillée considère que la société, contrairement aux individus biologiques, a des possibilités bien plus grandes dû au libre-arbitre des individus qui la composent, la rendant plus malléable étant donné l'influence que ses individus, conscients, peuvent avoir sur elle. Ensuite, puisque les humains sont doués de libre-arbitre, Fouillée insère sa théorie contractuelle dans l'idée qu'ils accepteraient forcément les bénéfices de la société au prix de ses conditions, dans un contrat implicite qui serait lié à des lois rationnelles et universelles et non pas à un contrat entre deux parties comme dans le droit civil⁴⁰. Le fait est que les humains posséderaient une interdépendance naturelle, liée à la théorie organiciste de Fouillée mentionnée plus tôt, à laquelle s'ajouterait une solidarité volontaire, liée à la théorie contractuelle du philosophe, qui créerait un devoir moral envers sa société.

On peut voir transparaître très clairement l'idée de solidarité sociale dans le modèle de Fouillée étant donné qu'elle serait, en plus de faire partie intégrante de la nature humaine elle-même, renforcée par une solidarité légale et rationnelle.

³⁹ FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

⁴⁰ Ibid

Opposition au rationalisme chez les allemands

Dans le contexte des changements sociaux importants de la société allemande qui se sont produits au courant du 19^e siècle, soit des enjeux tels que l'avènement du nationalisme, l'arrivée progressive du capitalisme et du libéralisme économique en Europe centrale ou de la concurrence entre le romantisme et le rationalisme des Lumières, les penseurs d'outre-Rhin abordés lors de cette recherche ont semblé user de la métaphore organiciste afin de justifier des modèles qui ont pour point en commun de s'opposer au rationalisme, doctrine associée aux idées des Lumières.

La métaphore organiciste de Otto Friendrick Von Gierke, qui consiste en une analogie entre la relation qui unit les organes aux organismes et celle qui unit les individus aux sociétés, s'oppose ouvertement au courant mécaniste qui découle de la tradition individualiste pour laquelle c'est par la volonté individuelle que l'état se construit⁴¹. Le fait est que ces deux derniers courants sont associés aux idées des Lumières, donc au rationalisme⁴². On ressent donc clairement cette opposition au rationalisme chez Von Gierke, même s'il plaide pour une utilisation raisonnée de l'analogie organiciste et se montre prudent vis-à-vis des excès de l'analogie⁴³.

⁴¹ Baume, Sandrine, *Penser l' « état organique »*. *Enjeux critiques d'une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

⁴² Bond, Niall, *Ferdinand Tönnies's Romanticism*, *The European Legacy*, 16:4, 487-504, 2011, 19 p

⁴³ Baume, Sandrine, *Penser l' « état organique »*. *Enjeux critiques d'une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

Dans le cas d'Albert E. F. Schäffle, qui plaidait pour le projet de *Mitteleuropa*, une union économique et politique entre les nations de l'Europe centrale qui serait une alternative enviable au libéralisme et nationalisme et qu'il justifiait par une métaphore organique qui comparait le rôle des nations de cette union à ceux des organes d'un organisme dans le rapport d'interdépendance duquel résulterait des bénéfices pour le tout, on peut voir l'opposition au rationalisme dans la manière qu'à s'opposer au libéralisme comme outil permettant une stabilité politique et sociale dans la région⁴⁴. En effet, puisque le libéralisme est une idée qui est dérivée du rationalisme des Lumières, on peut considérer que le modèle de Schäffle, sans pencher du côté romantique, s'oppose en quelque sorte au rationalisme.

Pour ce qui est finalement du modèle de Ferdinand Tönnies, dans son ouvrage *Gemeinschaft und Gesellschaft*, qui se veut une synthèse du rationalisme et du romantisme, sans s'opposer au rationalisme ni en prenant parti pour le romantisme, il associe l'idée organiciste comme étant en opposition au rationalisme⁴⁵. En effet, il souligne tout comme Von Gierke une opposition, une confrontation entre le modèle organique (associé au romantisme allemand) et le modèle mécanique (associé au rationalisme des Lumières)⁴⁶. Tönnies se place d'ailleurs contre le rationalisme en ce qui concerne sa crainte contre l'hégémonie du rationalisme légal (du droit axé sur de grands principes rationnels) sur le droit organique (le droit qui émerge naturellement et progressivement des coutumes, traditions et culture d'une communauté, ce qui consiste en l'analogie organiciste

⁴⁴ Gentry, Robert Joseph, *MITTELEUROPA AND ORGANIC SOCIETY IN THE WORK OF ALBERT E. F. SCHAFFLE, 1848 – 1871*, Rice University, 1972, 327 p.

⁴⁵ Bond, Niall, *Ferdinand Tönnies's Romanticism*, *The European Legacy*, 16:4, 487-504, 2011, 19 p.

⁴⁶ Ibid

chez Tonnies), tout en considérant que le rationalisme légal ait le droit d'exister sans qu'il n'ait préséance sur le droit organique.

Solidarisme et romantisme dans les organicismes sociaux français et allemands

On peut finalement conclure, en vertu des précédents passages de cette recherche qu'il semble exister des différences entre les modèles organicistes français et allemands, soit le fait que les modèles organicistes des penseurs français semblent à contribuer à l'étayage d'une approche liée à la solidarité sociale, associée à la pensée des Lumières alors que les modèles organicistes chez les penseurs allemands tendent à articuler une argumentation opposée au rationalisme, doctrine également associée à la pensée des Lumières. Il semble que l'on puisse attribuer cela aux sujets et enjeux sociopolitiques en vogue à l'époque dans ces deux nations, qui auraient influencé la direction générale des idées de ces penseurs, qui ont tous eu comme point en commun d'utiliser la métaphore de l'organicisme social afin de contribuer à créer des modèles reflétant leur point de vue.

Remarques finales

Le présent article a présenté les idées et modèles sociopolitiques de six penseurs du 19^e et début du 20^e siècle, trois français et trois allemands afin de démontrer comment ils utilisaient la

métaphore organiciste dans chacun d'entre eux pour pouvoir tenter d'en tirer des conclusions quant à l'idéologie qui influence ces modèles et voir si on pouvait associer ces deux nations à des idéologies en ce qui concerne les modèles organicistes.

La première section, qui traitait du modèle des penseurs français d'Émile Durkheim, de Gabriel Tarde et d'Alfred Fouillée, nous a démontré que les modèles organicistes français tendaient à justifier une doctrine solidariste alors que la seconde section, concernant cette fois les Allemands Otto Friendrick Von Gierke, Albert E. F. Schäffle et Ferdinand Tönnies nous a démontrée que ces trois penseurs semblaient user de la métaphore organique afin de justifier une opposition au rationalisme.

Étant donné que la solidarité sociale et le rationalisme sont des idées associées à la philosophie des Lumières, il semble qu'on puisse comprendre que les idées de la France de cette époque dans les sciences humaines semblaient plus proches des idéaux des Lumières alors que l'Allemagne, au contraire, tentait de s'y opposer.

On pourrait se questionner plus largement sur la manière dont les idéologies ont influencé les sciences sociales dans bien d'autres champs que l'organicisme social et dans tous les pays qui ont eu une contribution significative à cette science, ce qui pourrait, à mon avis, permettre de mieux comprendre comment certaines idées présentées comme « scientifiques » (donc qui, par définition, tendent vers l'objectivité), peuvent être moins objectives que ce qu'elles laissent paraître. Le cas de la France, dans cette recherche, semble être particulièrement concerné par cette idée puisque

les métaphores organicistes que j'ai présentées ici ont été utilisées dans le cadre de la création de la sociologie en tant que science au même titre que la chimie ou la physique, science qui devrait, par conséquent, ne pas consister en des modèles influencés par la pensée idéologique de son auteur. Le cas de l'Allemagne, ici, semble être moins touché par l'idée d'une influence malsaine au point de vue idéologique puisque les penseurs abordés sont des penseurs avant tout politiques et philosophiques, domaines qui ne prétendent pas détenir de vérité scientifique et qui peuvent, par conséquent, se permettre d'intégrer des perspectives idéologiques dans leurs modèles.

Médiagraphie

Ouvrage :

1 - Gentry, Robert Joseph, *MITTELEUROPA AND ORGANIC SOCIETY IN THE WORK OF ALBERT E. F. SCHAFFLE, 1848 – 1871*, Rice University, 1972, 327 p.

Articles :

2 - Barberis, Daniella S., *In search of an object: organicist sociology and the reality of society in “fin-de-siècle” France*, SAGE publications, Londres, 2003, 22 p.

3 - Baume, Sandrine, *Penser l’ « état organique »*. *Enjeux critiques d’une analogie*, Revue Européenne des sciences sociales, XL-122, 2002, 22 p.

4 - Bond, Niall, *Ferdinand Tönnies’s Romanticism*, The European Legacy, 16:4, 487-504, 2011, 19 p.

5 - D’Hombres, Emmanuel, *Une « société d’individus » : généalogie de la problématique de l’intégration*, Université Lumière – Lyon II, 9 Avril 2004, 419 p.

6 - FEDI, Laurent, *Entre organicisme et individualisme, la concurrence des philosophies sociales vers 1900*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, 10 p.

7 - Guillo, Dominique, *La sociologie d’inspiration biologique au XIX siècle : Une science de l’organisation sociale*, Revue française de sociologie, 2000, 36p.